

Thiberville : le recours de l'abbé Michel accepté par Rome

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Nonce](#)

Date : 23 juillet 2010

Tremblement de terre dans l'évêché d'Evreux : **Mgr Nourrichard**, qui annonçait il y a peu que Rome lui avait donné raison, s'inquiète. La plus haute juridiction du Saint Siège, **le Tribunal Suprême de la Signature Apostolique**, [a donné](#) droit à M. l'Abbé Francis Michel, curé de Thiberville, d'exposer **sur le fond**, ses réclamations, en acceptant le recours qu'il avait présenté.

Contrairement aux affirmations publiques de Mgr Nourrichard, qui estimait donc avoir raison, aucune décision définitive n'a été rendue par les autorités romaines, actuellement saisies de plusieurs autres réclamations. Rome avait donné tort à l'abbé Michel sur [des problèmes de formes](#), **mais pas sur des problèmes de fond**. L'évêque d'Evreux peut donc remballer [sa menace de suspension](#) (fixée au 26 juillet -ouf- J-3 !).